



Le 26 mai 2014

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du Distributeur
Votre dossier : R-3864-2013
Notre dossier : R048657 EF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution répond à votre lettre du 20 mai 2014 concernant la planification de l'audience.

Le Distributeur envisage présenter sa preuve de la manière suivante :

Panel 1 – Prévission de la demande (réseau intégré et réseaux autonomes)

Marcel Côté, Directeur Tarifs et conditions de service;
Nadhem Idoudi, Chef Prévission et caractérisation;
Hervé Lamarre, Directeur principal Clientèle d'affaires et réglementation.

Panel 2 – Plan et stratégies d'approvisionnement (réseau intégré et réseaux autonomes)

Hani Zayat, Directeur Approvisionnement en électricité;
Stéphane Dufresne, Chef Planification et fiabilité;
Hervé Lamarre, Directeur Grands clients et réglementation.

Afin de répondre adéquatement à la demande de la Régie, le panel 1 fera une présentation d'environ une heure (1) sur la méthodologie de la prévission de la demande. Pour le panel 2, le Distributeur se réserve quelque vingt (20) minutes pour l'adoption de la preuve et émettre certains commentaires, le cas échéant.

Pour les contre-interrogatoires, le Distributeur prévoit trente (30) minutes par intervenant.

Croyant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

ÉF/

c.c.: Intervenants (*par courriel seulement*)